

Le collectif dans l'installation

**partage
d'expériences
et perspectives**

Ostabat – Asme (64)
10 décembre 2021

Les femmes sont bien présentes dans ce document. Cependant, pour ne pas en surcharger la lecture, nous avons fait le choix de ne pas féminiser l'ensemble du document. Il est entendu que nous utilisons les mots « paysans » pour « paysannes et paysans », « porteurs de projet » pour « porteuses et porteurs de projet », etc.

Directeur de la publication : Claude Souriau
Coordination : Virginie Moulia-Pelat, reseau@inpactna.org
Rédaction : réseau InPACT, Collectif Zurkaitzak
Photos : réseau InPACT, Collectif Zurkaitzak
Conception et réalisation graphique : Étienne Pouvreau, www.etiennepouvreau.fr
Impression : La Chaîne graphique
Date de publication : décembre 2021

Remerciements à tous-tes les paysans.nes qui ont accepté de témoigner.

Avec le concours financier de :



Le collectif dans l'installation

partage
d'expériences
et perspectives



Sommaire

- 5 Édito
- 6 Un évènement régional sur l'installation en collectif
- 8 Présentation des partenaires
- 18 Ils sont venus témoigner...
- 24 Retours sur la table ronde
- 27 Conclusion
- 28 Ressources

Édito

Le métier de paysan attire aujourd'hui de nombreuses personnes, jeunes et moins jeunes, avec des profils nouveaux. Ainsi, le nombre de reprise de fermes dans le cadre familial est en baisse constante alors que les candidats à l'installation désignés NIMA (Non issu du milieu agricole) ou HCF progressent et représentent aujourd'hui près de 51 % des installations en Nouvelle-Aquitaine. Ceci nous pousse, nous réseau InPACT, à nous réinventer, à nous ajuster, à mettre en place des dispositifs innovants répondants aux besoins et envies de chacun, et à faire des ponts entre les différents acteurs. Un projet d'installation n'est pas un parcours linéaire. Que l'installation soit progressive ou rapide, hors cadre familiale (HCF) ou familiale, que le projet soit individuel ou collectif, devenir paysan et vivre de son activité prend du temps. Cela demande en outre d'acquérir des compétences et connaissances avant, pendant, et après l'installation.

À l'heure d'un changement massif de générations au sein de la population agricole, il faut faciliter l'accès au métier. Ces futurs paysans sont en recherche d'un accompagnement en phase avec leurs projets en termes de valeurs, de culture, de compétences et de références. Ils cherchent également des interlocuteurs en capacité de « mettre en réseau » pour apporter des réponses et du lien à toutes les étapes du parcours et au-delà.

Le réseau InPACT rencontre et accompagne tous les jours ces hommes et ces femmes qui mènent à bien des projets innovants. Nous bénéficions d'une forte antériorité dans l'accompagnement à l'installation et à la transmission puisque nous travaillons depuis plus de 25 ans à l'installation de nouveaux paysans, aux pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et de l'Homme. Chacune des structures qui compose notre réseau dispose de compétences spécifiques et répond à des besoins différents selon le territoire qu'elle couvre. Leurs approches consistent à s'inspirer des demandes du terrain issues de leurs adhérents qui sont dans une démarche de progrès afin de développer des accompagnements « à la carte ». Cette offre de services permet de toucher de nouveaux paysans et ainsi progressivement de participer à une évolution générale des pratiques agricoles.

La transition agroécologique que nous défendons depuis plusieurs années déjà doit être véritablement enclenchée et accompagnée sur le terrain via notamment des dispositifs d'accompagnement à l'installation et à la transmission adaptés à cette nouvelle génération de paysan. Le renouvellement des actifs agricoles relève d'une politique agricole générale à laquelle le réseau InPACT participe et souhaite davantage encore contribuer.

Claude Souriau

Co-président d'InPACT Nouvelle-Aquitaine



Une table ronde sur le collectif dans l'installation au Pays Basque, Pourquoi?

Pourquoi traiter le sujet de l'installation et du collectif?

Les cinq prochaines années vont être décisives en matière d'installation et de transmission. D'une part, 25 % des paysan-ne-s de la région ont aujourd'hui plus de 57 ans¹. D'autre part, les transmissions des fermes dans le cadre familial ne permettent plus d'assurer le renouvellement des générations: nous en sommes aujourd'hui en Nouvelle-Aquitaine à un ratio d'à peu près une installation pour deux cessations. À mesure que ce déclin a lieu, le paysage agricole continue de se transformer: la superficie moyenne par exploitant ne cesse de progresser, conduisant à une concentration croissante de l'activité agricole.

Dans le même temps de plus en plus d'installations s'opèrent hors cadre familial, souvent sur des surfaces relativement petites. Dans ce contexte, l'accès au foncier reste très difficile pour la plupart d'entre eux. Pourtant le modèle que défendent ces porteur-se-s de projet répond à une demande sociale forte dans un contexte de changement climatique menaçant. Ces futur-e-s paysan-ne-s au désir de produire autrement sont nombreux. Nous assistons ainsi au passage d'une agriculture de « modèle » vers une agriculture de « projet ».

Créer une activité professionnelle en milieu rural, devenir paysan, ou transmettre sa ferme nécessite un accompagnement extérieur. Que l'on soit en phase de création ou de trans-

mission d'une activité, il faut faire mûrir son projet pour l'articuler au mieux avec ses besoins financiers, techniques, sociaux, familiaux. La problématique du renouvellement des générations est aujourd'hui médiatisée et semble enfin avoir été identifiée comme un enjeu majeur dans le monde agricole.

Dominique Lataste², Brigitte Chizelle³ et Delphine Guilhot⁴, collaborent depuis plusieurs années à la conception et à l'animation de formations préparant les paysans à transmettre leur ferme et les porteurs de projet à s'installer. Ils constatent que de plus en plus de personnes souhaitent s'installer collectivement en agriculture. Ces porteurs de projet ne souhaitent pas s'installer en individuel ou intégrer un GAEC existant, ils tiennent à créer leur propre système. Parmi ces groupes en projet, assez peu arrivent jusqu'à l'installation effective (1 groupe sur 4 en moyenne d'après les animateurs du réseau de l'ARDEAR de Rhône-Alpes). Une revue de la littérature consacrée à l'entrepreneuriat montre que l'aspect collectif nécessite d'être exploré en menant une réflexion sur l'équipe et le projet, les deux étant en interaction (Levy-Tadjine et Paturel, 2008; Ben Hafaiedh-Dridi, 2011; Condor et Chabaud, 2011). Pour accompagner de tels projets, il faut aussi tenir compte des aspects spécifiques inhérents à l'installation en agriculture. Leur article « Projet d'installation collective "agri-rurale" et norme de groupe, une dynamique conflictuelle », publié en 2020 aux Presses de Sciences Po s'appuie sur trois études de cas. Ce travail de recherche étudie le temps où le collectif se construit et de quelle manière les projets individuels émergent et s'articulent. Si l'analyse de ces trois cas ne permet pas de statuer définitivement sur les étapes de développement d'une installation agri-rurale et sur les difficultés rencontrées, elle a le mérite de les esquisser. L'objectif de cette recherche est de mieux comprendre le développement des groupes en projet d'instal-

lation collective agri-rurale et d'identifier les difficultés inhérentes à chacune des étapes de ce développement.

Le secteur agricole est aujourd'hui confronté à un double défi que nous devons relever simultanément: renouveler les générations et assurer une transition agroécologique rapide et profonde. Contribuer à l'information, la sensibilisation, et l'accompagnement des personnes et des groupes qui souhaitent s'installer et travailler collectivement nous semble essentiel.

PUBLICS VISÉS

- Porteurs de projet agricole intéressés par la dimension collective de l'installation
- Paysans et paysannes en production conventionnelle ou biologique
- Élus, décideurs et agents de développement
- Formateurs, enseignants et étudiants
- Opérateurs économiques du secteur agricole
- Toutes personnes ou associations intéressées

1 L'Observatoire régional Installation Transmission 2018

2 Psychosociologue et formateur au cabinet Autrement dit, chargé d'enseignement à l'Université de Saint-Étienne.

3 Sociologue d'intervention et formatrice au cabinet Autrement dit.

4 Animatrice Installation / Transmission à l'ARDEAR de la Loire.

OBJECTIFS DE LA JOURNÉE

- ▶ Faire prendre conscience aux professionnels de l'agriculture :
 - de l'intérêt de promouvoir et d'accompagner des porteurs de projet qui souhaitent travailler collectivement;
 - de l'impact et du rôle des structures accompagnatrices dans des installations collectives;
 - de l'impact des changements organisationnels et de pratiques sur la capacité d'un paysan à transmettre sa ferme.
- ▶ Faire valoir la faisabilité technique, économique et humaine des installations en collectif comme une des pistes de solutions pour revaloriser l'attractivité du métier, proposer un équilibre professionnel, et ainsi renouveler les générations.
- ▶ Créer des synergies entre tous les acteurs intervenant dans l'accompagnement des porteurs de projet et des paysans déjà installés qui souhaitent s'associer ou travailler plus collectivement.
- ▶ Communiquer sur de nouvelles formes d'installation, de paysans aux pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et de l'Homme.
- ▶ Démontrer l'intérêt des expériences et échanges collectifs dans l'évolution des pratiques pour retrouver une autonomie financière et décisionnelle.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

9 h 30 **Accueil**

10 h 00 **Présentation de 7 expériences de collectifs dans l'installation**
Témoignages, intérêts, limites, perspectives

11 h 00 **Table ronde pour une analyse collective autour de trois problématiques communes**

12 h 30 **Synthèse et suites du travail**

À partir de 12 h 45: buffet fermier préparé par Gozo Gose, pour prolonger les échanges de manière conviviale.

Présentation des partenaires



Le réseau InPACT Nouvelle-Aquitaine

Créé en 2005, InPACT Nouvelle-Aquitaine est un collectif de 10 associations dont l'objectif est le développement d'une agriculture citoyenne et territoriale. Ce réseau, composé de bénévoles et de salariés, accompagne au quotidien des initiatives de paysans, d'élus, et de citoyens. Il est au service de celles et ceux qui veulent construire une agriculture respectueuse des équilibres naturels, créatrice d'emplois, permettant aux paysans de vivre de leur métier. Une agriculture productrice d'une alimentation saine, locale, qui crée des campagnes vivantes!

La tête de réseau a une mission d'animation et de coordination des associations membres pour favoriser une inter-connaissance des acteurs, une efficacité et une cohérence d'action. Elle a aussi vocation à relayer et diffuser leurs pratiques et leurs projets afin d'essaimer et amplifier le développement d'une agriculture citoyenne et territoriale. Enfin, elle porte des actions de plaidoyer en faveur des valeurs et des objectifs qui rassemblent ses adhérents : la viabilité économique, l'autonomie des structures de production, le maintien du plus grand nombre de paysans sur le territoire, la maîtrise de la taille des fermes, la limitation de l'utilisation des produits phytosanitaires, le lien au sol, l'interdiction des OGM, le bien-être animal.

Des compétences et des ambitions complémentaires

Chaque association développe ses actions et ses compétences propres. Elles travaillent autour de 4 axes complémentaires :

- informer, sensibiliser et accompagner dans le changement, via les échanges de pratiques et la formation des paysan·ne·s, des acteurs du territoire, et des décideur·euse·s et des citoyen·ne·s ;
- accompagner l'installation en agriculture, la diversification et la création d'activités en milieu rural ;
- favoriser l'évolution des pratiques vers des systèmes de production autonomes, économes, biologiques et paysans ;
- impulser la relocalisation des activités de transformation et de commercialisation.

D'autres acteurs participent, pour tout ou partie, à construire une agriculture citoyenne et territoriale. C'est en ce sens qu'InPACT souhaite tisser avec eux un lien plus fort. La gouvernance de l'association se constitue aujourd'hui de 5 collèges :

- collège 1 : associations et / ou collectifs régionaux Nouvelle-Aquitaine (têtes de réseaux)
- collège 2 : associations et / ou collectifs ne disposant pas d'une représentation régionale Nouvelle-Aquitaine siégeant au collège 1
- collège 3 : structures environnementales
- collège 4 : structures de consommateurs
- collège 5 : personnes physiques

Si vous souhaitez participer à notre réseau et en devenir membre, n'hésitez pas à nous contacter.

UNE AGRICULTURE RESPECTUEUSE DES ÉQUILIBRES NATURELS

Nous accompagnons une agriculture capable de préserver des écosystèmes sains, des sols fertiles et des paysages diversifiés.

UNE AGRICULTURE LIÉE AUX ENJEUX DE SOCIÉTÉ

Nous souhaitons participer à replacer l'agriculture au cœur du projet de société pour produire une alimentation de qualité, favoriser les liens sociaux et la solidarité.

UNE AGRICULTURE CRÉATRICE D'EMPLOI

Nous soutenons des modèles agricoles viables, créateurs d'emplois, permettant aux paysan-ne-s de vivre de leur métier et d'être autonome.

UNE AGRICULTURE TERRITORIALE

En travaillant en partenariat avec les élu-es, citoyen-ne-s et acteur-trice-s ruraux, nous favorisons un dynamisme et un développement local des territoires.

DES VALEURS COMMUNES

Transversalité
Autonomie
Équité
Créativité et adaptation
Partage et solidarité



LE RÉSEAU InPACT Nouvelle-Aquitaine



InPACT
Nouvelle-Aquitaine
Initiatives Pour une Agriculture
citoyenne et Territoriale

☎ 09 86 57 32 12
✉ reseau@inpactna.org
🖱 www.inpactna.org
📘 [inpactnouvelleaquitaine](https://www.facebook.com/inpactnouvelleaquitaine)

Avec le concours financier de :

LE RÉSEAU *InPACT* EN 2020

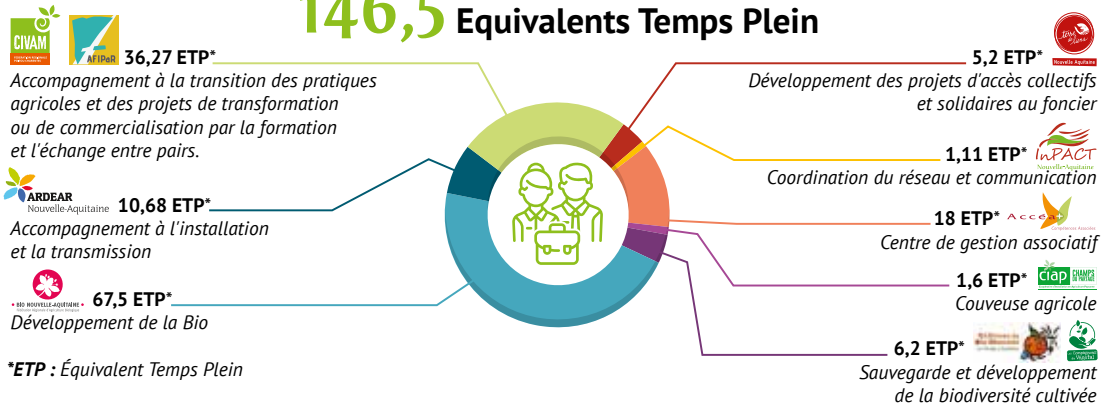
Nouvelle-Aquitaine
Initiatives Pour une Agriculture
Citoyenne et Territoriale

10 associations ou réseaux
adhérents à InPACT Nouvelle-Aquitaine



structures ou antennes locales
présentes sur l'ensemble des territoires de la Région

146,5 Equivalents Temps Plein



*ETP : Équivalent Temps Plein

771 945 heures
de formation stagiaires
(VIVEA, OPCALIM, FDVA)

7 913 078 €
de budget global

Un **soutien de la Région**
Nouvelle-Aquitaine à hauteur
de 45% du budget global.

377 bénévoles agriculteurs-trices
ou issus de la société civile, responsables
de l'administration de ces associations

4 876 adhérents à l'échelle
du réseau portant les valeurs d'une agriculture
citoyenne et territoriale

1 large panel de bénéficiaires :
agriculteurs, porteurs de projets agricoles ou ruraux,
opérateurs économiques, agents de développement,
collectivités locales, enseignants et étudiants...

création : Sémaphore communication, Melle (79)

Un réseau qui multiplie les formes et lieux d'actions pour :

Accompagner
la transition des modèles
de production agricole

Reconnecter
les citoyens et les agriculteurs

Favoriser
l'installation et la transmission
des fermes

Être partenaire
de projet de territoire

Accompagner
les projets individuels ou collectifs
de transformation ou de commercialisation

Zurkaitzak

Les 7 associations qui travaillent autour de l'installation et la transmission (BLE, AFOG, AFI-ELB jeunes, EHLG, APFPB, ARRAPITZ, LURZAINDIA) ont créé le réseau Zurkaitzak pour coordonner leur travail de manière continue et assurer ainsi la complémentarité de leurs actions.

Comme son nom l'indique («tuteurs» en basque), le réseau veut aider les paysans qui voudraient s'installer ou prendre la suite d'une ferme dans cette étape délicate, tel un tuteur qui soutient l'arbre jusqu'à qu'il soit capable de suivre son chemin tout seul.

Le réseau regroupe les associations suivantes :

- Association des producteurs fermiers du Pays Basque (APFPB) : accompagnement et formation à la transformation et la commercialisation des produits fermiers ;
- Euskal Herriko Laborantza Ganbara (EHLG) : accompagnement des candidats à l'installation et des cédants dans la constitution des dossiers ;
- Association de formation à la gestion (AFOG) : formation et accompagnement des candidats à l'installation et des cédants ;
- Association pour la formation et l'information (AFI) - ELB gazte / groupe jeunes : sensibilisation, animation et mise en réseau des jeunes ;
- Biharko Lurraren Elkartea (BLE Civam) : accompagnement et formation aux techniques se rapportant à l'agriculture biologique ;

- Arrapitz : Fédération de structures du réseau paysan, accueil des porteurs de projets ;
- Lurzaindia : lutte contre la spéculation foncière, acquisition et mise à disposition des paysans de terres agricoles.

La création de ce réseau résulte d'une réflexion qui suit son chemin depuis les Assises de l'installation qui eurent lieu en Aquitaine en 2013. En effet, lors de ces assises les paysans mirent en doute l'efficacité des dispositifs pour l'aide à l'installation.

Des modifications administratives ont aidé à la création du réseau. En effet, depuis début 2015, il y a eu un changement dans le parcours officiel d'installation qui a permis la création de celui-ci. Maintenant, le paysan qui cherche à s'installer peut faire appel à la structure de son choix pour l'accompagner, selon ce qui peut mieux l'aider dans son projet.

ZURKAITZAK
Le Réseau Installation Transmission
du Pays Basque
vous accompagne !

-  Association pour la Formation et la Gestion
05 24 34 80 10
www.interafog.org/afogh
-  Association pour la bio de demain
05 59 37 25 45
www.bio-aquitaine.com/ble
-  Euskal Herriko Laborantza Ganbara
05 59 37 18 82
<http://ehlgbi.org>
-  Association des Producteurs Fermiers du Pays Basque
05 59 37 23 97
www.producteurs-fermiers-pays-basque.fr
-  Association pour la formation et l'information & ELB Gazte
www.joinstallepaysan.org
-  Fédération pour un nouveau développement rural
-  SCA d'acquisition de foncier pour l'installation de paysans
www.lurzaindia.eu

En relation avec le P.A.I.T.

Présentation des partenaires

Certaines structures du réseau Zurkaitzak ont été acceptées comme conseillères dans le cadre du PPP (Parcours personnalisé de professionnalisation) et peuvent donc être présentes depuis le début du parcours pour aider les paysans, si ceux-ci le souhaitent.

Cette mise en réseau marque donc une étape, car elle apporte la systématisation d'actions qui se faisaient déjà de manière ponctuelle.

Enfin, au-delà de proposer des formations et de l'aide pour ceux qui souhaitent s'installer, le réseau Zurkaitzak organise des actions pour la sensibilisation et la réflexion autour de l'installation et de la transmission.

L'objectif du réseau Zurkaitzak est de se coordonner pour répondre de manière complémentaire aux besoins des porteurs de projet et des paysans proches de la retraite. Cela a

notamment conduit en 2016 à la création de Trebatu, l'espace-test agricole du Pays-Basque et en 2020 au lancement du stage paysan créatif.

Plus récemment, le réseau Zurkaitzak a publié un ouvrage recueil de témoignages de jeunes paysans afin d'enrichir le panel d'outils à disposition des futurs installés. En effet, le réseau Zurkaitzak avait fait état de la présence de nombreux outils pour épauler les porteurs de projet sur le plan technique, administratif ou économique mais un élément semblait manquer pour l'accompagnement sur le plan humain. L'ouvrage nommé « L'installation, vingt-quatre paysans racontent leur parcours » a été publié en avril 2021 et laisse la parole à des paysans aux profils et aux parcours d'installations variés ayant accepté de revenir sur les difficultés rencontrées dans cette étape fondamentale.

Un-e référent-e du réseau ZURKAITZAK vous accompagne à toutes les étapes de votre projet.

ACCUEIL

FORMATION

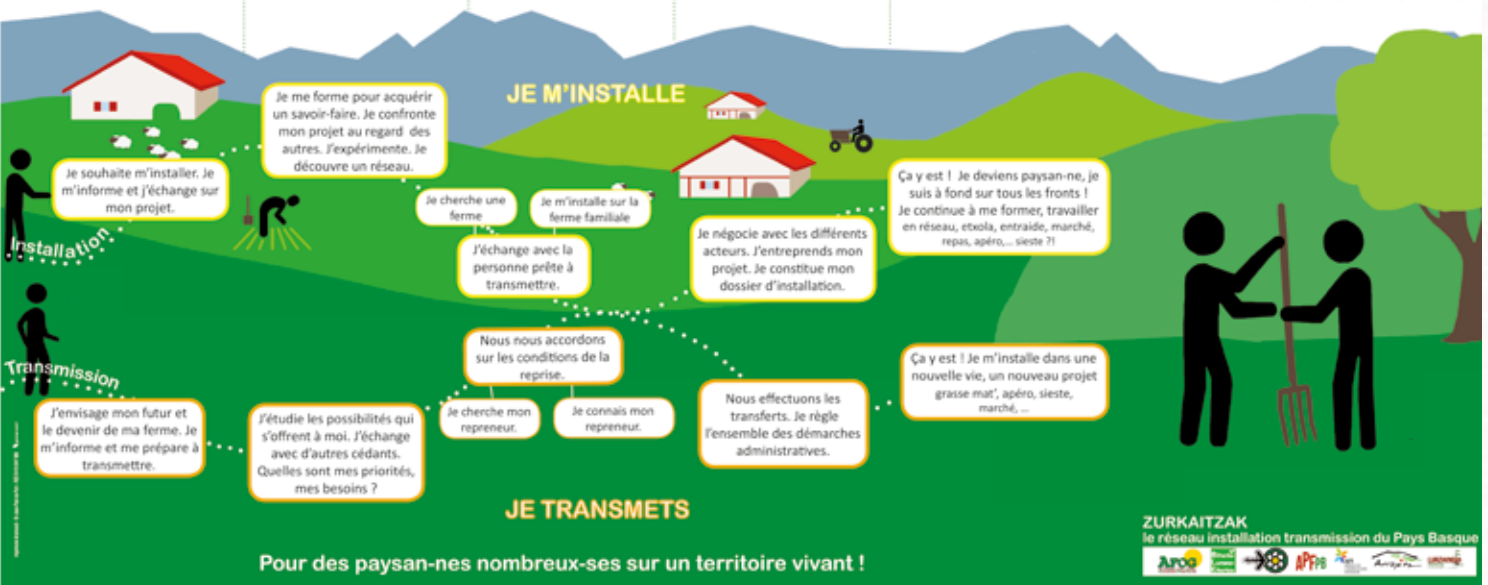
PROJET

DEMARCHES

SUIVI

UNE IDÉE D'INSTALLATION ?
UN PROJET DE TRANSMISSION ?

UN PROJET CONSTRUIT PAS À PAS



Présentation des partenaires



L'Association des producteurs fermiers du Pays Basque

fait de l'accompagnement et de la formation à la transformation et à la commercialisation des produits fermiers.

Créée voilà presque trente ans, en 1992, elle a mis en place la charte fermière IDOKI qui est une démarche unique.

Elle définit une production fermière à taille humaine et en relation directe avec les consommateurs. Les pratiques d'une agriculture paysanne « sincère et citoyenne » sont déclinées en cahiers des charges et contrôlées par un organisme externe et en interne.

IDOKI représente la production fermière dans toute sa diversité. Près d'une centaine de fermes du Pays Basque propose une gamme de dix-sept produits fermiers.

Idoki signifie mettre « cartes sur table » et « ouvrir » en langue basque. Le mot *idoki* est emprunté au jeu de carte populaire : le Mus. Dans ce jeu, chaque joueur peut bluffer et miser des *tlantto* (points). Lorsqu'un joueur annonce *idoki*, il signifie tenir le pari et mettre « cartes sur table ».

C'est dans une démarche d'ouverture et de transparence vis-à-vis du consommateur que les producteurs fermiers ont créé leur charte d'engagement IDOKI.

Euskal Herriko Laborantza Ganbara

(EHLG) est une association loi 1901 de développement agricole et rural, créée le 15 janvier 2005. Elle a pour objet de contribuer au développement d'une agriculture paysanne et durable ainsi qu'à la préservation du patrimoine rural et paysan, dans le cadre d'un développement local concerté sur le territoire Pays Basque.

Euskal Herriko Laborantza Ganbara travaille dans le sens d'une agriculture paysanne en Pays Basque et a pour ambition :

- de produire une alimentation saine, de qualité, dans des fermes réparties sur tout le territoire ;
- de permettre à des paysans nombreux de vivre décemment de leur métier ;
- de préserver les ressources naturelles de demain et le cadre de vie des milieux ruraux.

Les six thèmes de l'agriculture paysanne représentent la ligne d'horizon, la boussole.

Depuis sa création, une des missions prioritaires d'Euskal Herriko Laborantza Ganbara est d'accompagner les futur·e·s paysan·ne·s et les jeunes installé·e·s, aussi bien ceux qui reprennent la ferme familiale que ceux qui ne sont pas issus du milieu agricole.



Créée en 1983, l'**Association pour la formation à la gestion** est un organisme professionnel géré par des paysans qui définissent les orientations à partir des besoins des adhérents. Forte d'une implantation sur tout le territoire, l'AFOG Pays Basque regroupe aujourd'hui près de 1000 paysans et 630 fermes. L'AFOG forme et accompagne les paysans tout au long de leur carrière, à la comptabilité, à la gestion globale de leur ferme et sur leur projet de ferme.

L'objectif du parcours de formation est l'autonomie des personnes dans leur prise de décisions, dans un cadre d'échange et de réflexion en groupe.



Le groupe jeunes **ELB Gazte** est un groupe de travail du syndicat ELB composé de jeunes paysans installés ou non qui a à sa charge les dossiers installation et transmission. ELB Gazte participe activement au réseau Zurkaitzak. Le syndicat ELB créé en 1982 est un syndicat agricole qui défend les paysan·ne·s pour qu'il y ait demain encore de nombreuses petites et moyennes fermes sur tout le territoire basque. ELB promeut l'agriculture paysanne et est affilié au niveau français à la Confédération paysanne.

Présentation des partenaires



Créée en 1995, le groupe fondateur de **Biharko Lurraren Elkartea** (BLE Civam Bio du Pays Basque) souhaitait se doter d'outils de développement gouvernés par les paysans pour une agriculture autonome, économe, biologique en *Iparralde* basé sur le travail en groupe et le partage entre paysans.

Dans une ambiance « productiviste », BLE s'est rapidement démarquée : les 30 adhérents du début sont aujourd'hui 350 dont 300 fermes et 50 membres associés (particuliers, entreprises). Le premier animateur a été embauché en 1997 et l'équipe compte aujourd'hui un équivalent de 7 personnes. Aujourd'hui ses missions principales sont la formation vers une agriculture bio autonome et économe, l'accompagnement à l'installation et au passage en agriculture biologique, la recherche et innovation et la promotion et aide à la commercialisation bio. Les actions de Biharko Lurraren Elkartea sont pilotées par un bureau de 6 membres au sein d'un conseil d'administration de 20 membres.



Créée en 1991 la **Fédération pour un nouveau développement rural – Arrapitz** regroupe aujourd'hui 19 associations de développement agricole très diversifiées qui se sont fédérées afin de donner plus de cohérence à leurs projets mais aussi partager leurs compétences. Ce réseau associatif est riche d'un millier de fermes adhérentes.

L'objectif d'Arrapitz est de tisser des liens entre les dynamiques collectives émergentes ou existantes, de mettre en œuvre concrètement et ensemble, un modèle de développement agricole et rural vital, viable et vivable pour les paysans. En 28 ans d'existence les missions de la fédération Arrapitz ont évolué pour s'adapter peu à peu à l'émergence des associations de développement créées en son sein répondant aux besoins identifiés sur le territoire.

Chaque association membre a ses propres missions, approches et compétences. La fédération leur offre un espace d'interconnaissance et de réflexion pour travailler sur des projets communs, construire ou défendre un avis commun ou simplement s'entraider.



Lurzaindia est un outil collectif d'épargne populaire. Son objectif est que la terre nourricière devienne un bien collectif sorti du marché spéculatif afin de permettre l'installation et le maintien de paysans. Lurzaindia conjugue préservation des paysages de notre territoire et production d'une alimentation de qualité et de proximité.

C'est grâce à l'épargne solidaire de 3 558 actionnaires que le GFAM Lurra puis Lurzaindia a investi 1 492 956 euros et a pu acquérir 466 ha de terres, répartis sur 26 fermes, confiés en fermage à 33 paysans.

Pour y parvenir elle s'est dotée de trois outils qui sont la foncière (capacité d'acheter grâce à l'épargne populaire et solidaire des biens agricoles, terres et bâtiments), l'association (sensibilisation et mobilisation des citoyens et collectivités à l'enjeu de protection et maintien du foncier agricole) et le fonds de dotation (collecte de fonds, dons et legs). Lurzaindia a été créée et est gérée par le syndicat agricole ELB, l'association EHLG, la fédération Arrapitz et l'Inter-Amap.

L'Association pour la formation et l'information est une association loi 1901 qui a pour but l'étude de dossiers, l'expérimentation et l'information agricole de la population rurale. L'AFI édite notamment le journal d'information agricole hebdomadaire *Laborari*.

Ils sont venus témoigner..

Coopérative paysanne de Belêtre

Localisation

Lieu dit Belêtre
37 310 Dolus-le-Sec
Indre-et-Loire

Description du statut juridique

C'est l'une des premières fermes françaises à avoir adopté le statut de société coopérative de production (Scop). Juridiquement, une Scop est une société coopérative de forme SA, SARL ou SAS dont les salariés sont les associés majoritaires et le pouvoir y est exercé démocratiquement. Les salariés détiennent au moins 51 % du capital social et 65 % des droits de vote. Chaque salarié associé dispose d'une voix, quel que soit son statut, son ancienneté et le montant du capital investi.

Productions

3 ha de légumes dont 1300 m² de tunnel
20 ha de céréales (blé, seigle, petit épeautre, sarrasin)
Le reste en prairies permanentes ou légumineuses fourragères.
Autres ateliers : accueil à la ferme, formation

Personnes engagées dans le collectif

4 associés-salariés-co-gérants en CDI : Marion, Lucie, Mathieu, et Étienne.

Modalités de prise de décision

Fonctionnement horizontal comme l'illustrent leur réunion hebdomadaire et leurs nombreux outils d'organisation. Tous les mardis matin, les associés se retrouvent. « Dans tous les cas nous sommes codécisionnaires et coresponsables des décisions que l'on prend au consentement. Nous considérons aussi que prendre soin du collectif et l'outiller fait partie du travail. »

Modalités d'organisation du travail

Ils bénéficient chacun·e de cinq semaines de congés payés par an, et peuvent prendre des semaines de congés sans solde.

Modalités économiques de gestion

Chaque associé·e est rémunéré·e au SMIC sur la base de 35 heures. En pratique, ils estiment actuellement leur temps de travail de 40 à 45 heures par semaine, avec un week-end d'astreinte sur quatre.

Évolutions probables du collectif

« On a lancé un diagnostic agro-environnemental, et réalisé une projection climatique à 2040. Notre objectif est de tendre vers une ferme bas carbone, en divisant nos émissions par 6, mais c'est un objectif difficilement tenable dans le contexte économique actuel », détaille Mathieu. « Nous questionnons également notre gouvernance, et nos engagements militants. De la réécriture du projet politique est né le souhait d'intégrer de nouveaux associé·e·s. Un·e, deux, trois ou +... tout est ouvert et envisageable et reste à construire ! »





Ferme collective de La Tournerie

Localisation

La Tournerie
87 500 Coussac-Bonneval,
Haute-Vienne, Limousin

La Tournerie est une ferme de 92 hectares de terres dont 5 de bois. Le patrimoine bâti (deux maisons et diverses dépendances agricoles) ainsi que les terres sont achetés par la foncière Terre de Liens, grâce à l'épargne de citoyens récoltée à travers la mobilisation locale.

Description du statut juridique

La ferme collective de la Tournerie est sous la forme juridique de GAEC à 8 associés. Les parts sociales sont à capital fixe, tous les associés ont le même nombre de parts sociales dont le montant est faible afin de ne pas fragiliser le GAEC en cas de départ.

Productions

Légumes de saison, fromages de chèvre et de vache, yaourts, viande de porc, pain au levain et bière artisanale. Elles sont produites en agriculture paysanne et biologique, commercialisées sur les marchés, dans les magasins de producteurs, et au magasin à la ferme dans lequel se trouve un bar.

Personnes engagées dans le collectif

La GAEC de la Tournerie compte 8 associé·e·s, 4 salarié·e·s « assimilés associés » donc 12 décideurs. Il y a 2 temps pleins salariés en plus non décideurs. En tout c'est 12 équivalents temps plein qui travaillent et sont rémunérés par la ferme pour 15 personnes.

Modalités de prise de décision

Les décisions courantes des ateliers de production sont prises par les référent·e·s de chaque atelier. Les prises de décisions collectives sur la ferme sont prises à l'unanimité.

Chaque associé·e a une voix.

Modalités d'organisation du travail

Chaque associé·e est référent·e d'un ou deux ateliers. Nous ne tournons que très peu sur les différents ateliers.

Le week-end, un système d'astreinte a été mis en place permettant de faire tourner la ferme à une personne qui tourne chaque semaine. Donc les associés ne travaillent qu'un week-end sur 12 sauf pendant la période des chevreaux qui demande plus de travail.

Nous avons des horaires fixes et tout le travail en dehors du cadre est mutualisé.

Modalités économiques de gestion

Une comptabilité analytique est tenue et les clés de répartition des charges et des produits sont revues régulièrement en fonction de ce qui semble pertinent aux associés.

Tout le monde a le même revenu, en fonction du temps de travail (il y a des temps partiels).

Évolutions probables du collectif

Les associés réfléchissent à passer au statut de SCOP afin notamment de pouvoir bénéficier du statut de salarié gérant.

Xubialdea

Localisation

Xubialdea
64220 Lasse
Pays Basque

Description du statut juridique

3 fermes distinctes : 2 fermes individuelles et un GAEC
L'objectif était de partager les terres pour valoriser au mieux la ferme, tout en gardant chacun son autonomie et la pleine responsabilité de son activité.

Productions

Toutes certifiées AB.
Un domaine viticole (1,3 ha planté en AOP Irou-léguy; vente de vin aux cavistes, restaurateurs et en direct) et plantation de théiers en cours (objectif à terme : 1 ha)
Une ferme maraîchère : légumes divers et plantes aromatiques (vente au marché et AMAP).
Un élevage de poules pondeuses et de porcs naisseur-engraisseur-transfo (vente au marché et AMAP) sur 8 ha.
Des fruitiers ont également été plantés.

Personnes engagées dans le collectif

2 associés de GAEC (GAEC entre époux), à temps plein, sur la viticulture et les théiers.
2 exploitants individuels à temps plein : un éleveur et un maraîcher.
Historique : l'un des exploitants, en recentrant son activité sur la vigne, a libéré du foncier (terres familiales) pour l'installation successive de deux autres exploitants, via un fermage.

Modalités de prise de décision

Chacun décide de son activité sur sa propre ferme. Pas de règles de fonctionnement établies entre les personnes.

Modalités d'organisation du travail

Possible partage de matériel
Possible entraide
Mise en place d'une AMAP commune à Lasse

Modalités économiques de gestion

Chacun responsable de ses produits, charges, investissements. Les 3 fermes sont à des stades de développement différents, en termes de viabilité, de stabilité de l'activité et de projets.

Évolutions probables du collectif

Pas d'évolution envisagée actuellement.



CUMA Xuhito

Localisation

CUMA Xuhito
Quartier Xuhito – 64 220 Anhaux

Description du statut juridique

CUMA: coopérative d'utilisation de matériel agricole, c'est-à-dire une mutualisation d'outils de production entre plusieurs fermes. Chaque ferme détient des parts sociales correspondant à des jours d'utilisation des différentes salles (sous-vide / cuisson / séchoir).

Productions

Outil de transformation carné en collectif:
– atelier d'un ancien boucher, loué depuis 2012 par la CUMA
– agrément communautaire pour la découpe, préparation et conditionnement des produits carnés
– pièce de découpe et préparations froides
– pièce de préparation chaudes
– zone de conditionnement
– chambres froides et zones de stockage
– depuis 2017: séchoir à saucissons
Espèces transformées: ovin, bovin, caprin, porc (quasi 70 % du tonnage)

Personnes engagées dans le collectif

Au démarrage (2012): 17 fermes adhérentes, avec un objectif de 15 t transformés.
En 2021: 30 fermes adhérentes, 50 t transformées.
Pour la plupart d'entre elles: valorisation d'une production secondaire ou de sous-produits (ex: agneaux / chevreaux ou brebis de réforme)
1 salarié depuis 2018: appui aux adhérents pour la transformation (aide au nettoyage, à la manipulation des outils), mais également d'autres tâches gérées auparavant par des paysans référents: stocks, facturation, gestion des déchets, analyses d'autocontrôles des produits.
1 paysan responsable du planning

Modalités de prise de décision

Une AG qui approuve les comptes et vote les grandes orientations.

Un bureau qui se réunit régulièrement pour gérer le quotidien (gestion financière, gestion du matériel ou des locaux, planification de l'organisation du travail et des sessions de ménage).
En AG: prises de décision à la majorité des adhérents.

Modalités d'organisation du travail

Réservation de «journées» de travail par chaque ferme via le logiciel RésaCUMA (planning visible à trois mois).
Chaque ferme transforme ses animaux avec ses propres recettes et repart avec ses produits, étiquetés au nom de la ferme (pas de mélange d'animaux de plusieurs fermes).
Chaque producteur est indépendant sur la commercialisation de ses produits.

Modalités économiques de gestion

Engagement de chaque ferme sur un nombre de jours d'utilisation de l'atelier d'où une participation aux charges fixes.
Puis facturation salarié et consommables au prorata du temps passé et du tonnage.
En fin d'exercice, facturation de la participation aux charges fixes des jours non utilisés en fonction de l'engagement des adhérents.
L'équilibre financier est atteint sans réaliser de prestation de transformation à façon. Le résultat des exercices comptables permet de renouveler du matériel pour gagner en confort de travail.

Évolutions probables du collectif

Le collectif évolue constamment au gré des demandes d'intégration du collectif ou des demandes de retrait (retraite, arrêt de transformation).
Intégration de nouveaux adhérents: période probatoire de 12 mois, engagement sur un cycle de formation hygiène / sanitaire, engagement sur un nombre de jours d'utilisation. Aujourd'hui, le collectif n'accueille plus de nouvel adhérent car locaux exigus.
Réflexion pour la construction d'un atelier de transformation sur la commune de Larceveau, qui permettra de travailler plus confortablement et d'accueillir de nouvelles fermes adhérentes.

GAEC Haranea

Localisation

GAEC Haranea
64250 Itxassou

Description du statut juridique

GAEC Haranea constitué en 2003 entre deux associés puis intégration d'un troisième associé en 2009.

Productions

- poulets de chair Idolki: 6500 / an plein air
- poules pondeuses Idoki: 250 plein air
- poulardes: 120 pour Noël
- piment d'Espelette AOP, bio, Idoki: 1/2 ha soit 10 000 pieds
- porcs Kintoa AOP, Idoki: 70 abattus / an, plein air
- maïs Arto Gorri bio, Idoki; 1/2 ha, en rotation avec le piment
- pommiers éparpillés sur parcours volailles et autres: jus de pomme et vinaigre bio, Idoki

Personnes engagées dans le collectif

3 associés à parts égales et à temps plein: Christian, Gilles et Martine.
1 salarié à temps plein + saisonnier et coup de main.

Modalités d'organisation du travail

Christian s'occupe des porcs avec le salarié.
Gilles et Martine s'occupent des volailles et piments avec le salarié.
Environ 45-50 h / semaine, 3 semaines de congés par an.

Évolutions probables du collectif

Départ à la retraite de Gilles dans 1 an 1/2.



SCIC Garro

Localisation

SCIC Garro
64240 Mendionde
Pays Basque

Description du statut juridique

SCIC SARL Garro: société coopérative d'intérêt collectif exploitée sous forme de société à responsabilité limitée.

De forme privée et d'intérêt public, la Scic associe des personnes physiques ou morales autour d'un projet commun alliant efficacité économique, développement local et utilité sociale
www.les-scic.coop/presentation

Productions

Certifié bio:

- plants pro (depuis 2021): 13 % du CA
- légumes (30 à 40 espèces): 87 % du CA (commercialisation: 50 % vente directe, 40 % magasins bio, 10 % cantines)
- fruits (pommes depuis 2021): 1 t
- un peu de transformation de légumes à façon (0,7 t de légumes)

Personnes engagées dans le collectif

85 sociétaires invités une fois par an pour l'AG (dont collectivités locales)
Gestion de la ferme: 4 salariés coopérateurs, 1 maraîcher à l'année, 1 saisonnier, 2 co-gérants bénévoles.



Modalités de prise de décision

Décisions stratégiques: sociétaires en AG
Gestion de la ferme et décisions du quotidien: maraîchers, salariés, coopérateurs

Modalités d'organisation du travail

1 directrice / coordinatrice
Organisation collaborative / horizontale: prise de décision partagée, partage des responsabilités et polyvalence
40 h / semaine annualisé, 5 semaines de congés

Modalités économiques de gestion

À l'équilibre économique en 4^e année.
60 à 70 % charges de main d'œuvre.
Bénéfices en réserves impartageables.

Évolutions probables du collectif

Maintien de l'équipe à 5 personnes, pas d'augmentation de surface à court terme, remplacement de 2 associés dans les prochains mois.

Retours sur la table ronde

Maîtrise du temps de travail et vie privée

La place du travail est un élément fondamental à questionner dans la réflexion du projet agricole. Pour permettre à chaque paysan d'être épanoui au quotidien, la mise en place d'un cadre de discussion sur l'organisation du travail paraît nécessaire: attentes personnelles de chacun, constats et difficultés rencontrées sur la ferme, mise en place d'outils pour progresser, définition de rôles et partage ou rééquilibrage des responsabilités pour légitimer chaque paysan dans sa participation aux tâches du quotidien. Cela implique aussi d'apprendre à se connaître, à travailler ensemble.

Une paysanne témoigne par exemple « Nous on est des lève-tôt, il ne faut que des lève-tôt. Il n'y a qu'en travaillant avec qu'on peut se rendre compte. C'est important de se donner du temps pour valider ça et accepter que ça puisse ne pas fonctionner au bout d'un an par exemple. On voit là tout l'intérêt des espaces-test. »

Un paysan d'une ferme collective témoigne ainsi de leur parcours avant installation: « À la sortie de l'école d'ingénieurs, on a travaillé pendant deux ans sur le projet. On se retrouvait un week-end par mois pour travailler, définir le projet. Ensuite on a tous arrêté de travailler, on s'est mis en colocation avec des ateliers

miniatures de nos futurs ateliers de production (potager, pain, bière, quelques animaux) et on a continué à travailler le projet, à nous former. On a beaucoup été accompagnés notamment sur la communication non violente, ça a été très important pour nous. Les trois premières années ont été compliquées et intenses mais aujourd'hui la ferme tourne. Le projet, on l'a réfléchi ensemble, on l'a co-construit autour de 4 pôles: le temps de travail, la rémunération, l'éthique de production et le plaisir au travail. » En fonction des collectifs qui ont témoigné, les attentes et l'expérience de chacun, différentes solutions sont mises en œuvre pour organiser le travail au quotidien:

- liste des tâches par atelier pour établissement de fiche de poste par paysan, qui peut être revue annuellement; chaque heure de travail à la même valeur qu'une autre, indépendamment de sa rentabilité
- cadre pour le développement de l'entraide (de voisinage au sein du collectif): et les résultats sont visibles de façon quasi-immédiate: gain de temps, diminution de l'investissement grâce au prêt de matériel. Dans les projets collectifs d'installation, le cumul d'activités présentant des saisonnalités différentes permet de pouvoir s'aider mutuellement. Certains collectifs quantifient cette entraide (tableau des temps passés)
- temps de travail réparti sur 5 jours hebdomadaires et 5 semaines de congés annuels (pour s'adapter au rythme des conjoints qui ne sont pas sur la ferme); mise en



œuvre d'un cadre horaire de travail entre 8 h et 18 h ou calé sur les horaires d'un salarié sur la ferme

- diminution de la charge de travail durant le week-end (pas de commercialisation, pas de travail dans les serres); limitation du travail à l'astreinte liée à la traite et aux soins des animaux ou à la surveillance des serres
- définition d'un projet agricole avec un modèle économique permettant un investissement de départ pour la mécanisation (en maraîchage) permettant un gain de temps.

C'est cette organisation qui permet aux différentes expériences d'atteindre les objectifs professionnels et personnels de tous: baisse du temps de travail, meilleure rémunération (visible en 7^e ou 8^e année dans certaines expériences).



La prise de décision

Si la répartition des tâches et du temps de travail est un sujet important en collectif, les intervenants ont aussi mis en avant les enjeux qui résident autour de la prise de décision en collectif. Là aussi, une bonne communication et un partage des objectifs entre tous semblent indispensables.

Un paysan d'une ferme en collectif témoigne ainsi: «Il est arrivé un moment où le travail était déséquilibré sur la quantité de travail et la responsabilité. Notamment sur le portage des enjeux de pouvoir / prise de décision. On a fait la liste exhaustive de toutes nos tâches (260 lignes d'un tableur) et classé "je fais déjà", "je veux bien le faire pour le collectif", "je pense que le collectif veut que je le fasse". On en est arrivé à rédiger des fiches de poste pour chacun, que l'on revoit chaque année. Ca a permis de dire à un moment donné: la responsabilité de l'achat de farine, le collectif décide de la confier à telle ou telle personne, qui n'aurait pas pris cette responsabilité spontanément. Quand il y a des conflits, on fait appel à des intervenants extérieurs pour les résoudre. On avait prévu 15 % du temps pour l'organisation du travail mais on avait négligé une dimension purement humaine. C'est-à-dire que les 15 % c'était du temps pour la gestion, l'organisation du travail, mais il manquait 5 % pour les aspects purement humains de cohésion de groupe, d'ambiance au travail, de relations avec les autres. On essaie de se former à cet aspect relationnel, on a notam-



ment suivi une formation nommée “ Demain je m’associe ” que l’on refera automatiquement à chaque entrée d’un nouvel associé. »

Une autre paysanne témoignait de l’importance de faire des points régulièrement: « Les décisions structurelles sont prises en assemblée générale, les investissements importants, etc. Par contre on fait des réunions chaque semaine pour l’organisation quotidienne du travail, pour savoir comment on se sent au travail, éviter ou anticiper les conflits, les problèmes. »

Concernant les modalités de prise de décision: certains collectifs n’instaurent pas de vote ou de décision à la majorité (notamment sur des sujets de fond), une décision acceptable par chacun doit être adoptée puis assumée. Cette modalité nécessite de nombreux tours de table pour cerner le sujet, donner son point de vue. Ce processus est long et la décision peut être reportée à la réunion suivante si besoin que chaque associé mûrisse la discussion.

Si c’était à refaire

Aucun intervenant n’a formulé de regret sur la décision d’installation agricole en collectif. Des points d’améliorations du fonctionnement quotidien ont été évoqués mais pas de regret profond de remise en question du choix d’être paysan.

Les éléments à explorer dans la réflexion d’un projet agricole collectif

- ▶ La dimension humaine: Avons-nous la même conception du travail, le même rythme? Où s’arrête le collectif? Ne pas hésiter à travailler ensemble en amont du projet afin de vérifier cette adéquation (parrainage, espace-test, salariat):
 - border l’arrivée de nouveaux associés ou exploitants sur la ferme (règlement intérieur, etc.);
 - questionner si besoin le rapport au travail, à l’argent;
 - anticiper les changements dans la vie personnelle des associés (ex: l’arrivée d’un enfant sur la ferme).
- ▶ La dimension technique et économique: expérimenter le projet (création d’atelier en modèle réduit). Les porteurs de projet doivent avoir une réelle expérience et des compétences techniques (2 à 3 saisons complètes sur la production) avant d’intégrer un processus d’installation. Au contraire, les porteurs de projet peu expérimentés peuvent intégrer des collectifs sous forme d’installation progressive avec un faible niveau d’investissement, leur permettant de prendre le temps de développer le projet et l’expérience technique.

Conclusion

Le collectif Zurkaitzak, qui regroupe l'ensemble des structures travaillant sur l'installation et la transmission au Pays Basque a co-organisé cette matinée pour aborder le thème du collectif en agriculture. Nous tenons à remercier l'ensemble des participants et intervenants à cette matinée d'échanges et de témoignages sur le collectif dans l'installation. On a volontairement choisi d'organiser cette matinée au Pays Basque car nous avons une dynamique d'installation forte, quand on regarde les chiffres de plus près, 75 % des installations se font dans le cadre familial et $\frac{1}{3}$ des paysans auront l'âge de la retraite dans moins de 10 ans. Les installations actuelles ne permettent pas de remplacer le nombre de paysans partant à la retraite, il faut qu'on arrive à sortir du cadre familial strict, on pense beaucoup au collectif. On voit qu'aujourd'hui les intervenants qui sont venus témoigner d'installations en collectif ne sont pas dans le cadre familial. Je pense que c'est une sérieuse piste à mettre en avant et à travailler. Dans l'offre que propose Zurkaitzak il faut que l'on développe plus cet aspect collectif. Les matinées comme celles d'aujourd'hui sont très intéressantes et enrichissantes à valoriser dans le futur.

*Xabi Harlouchet
Paysan membre du réseau Zurkaitzak*



Ressources



En Pays Basque

Guide à l'installation

L'installation de jeunes paysans au Pays Basque constitue un enjeu fondamental pour l'avenir du territoire.

Or si de nombreux outils existent aujourd'hui pour épauler les porteurs de projet, ces derniers ne bénéficient pas toujours de soutien sur le plan humain, et restent en outre parfois peu informés de l'expérience de leurs pairs. Le réseau Zurkaitzak a souhaité se pencher sur cette problématique en s'interrogeant notamment sur l'expérience concrète des installés eux-mêmes.

Fruit d'un an de travail, un recueil regroupant une vingtaine de témoignages de jeunes installés a été édité par le réseau. Il laisse la parole à des paysans aux profils et aux parcours d'installation variés ayant accepté de revenir sur cette étape fondamentale. Il pourra être mis à disposition des personnes intéressées par les animatrices et animateurs des associations membres de Zurkaitzak.



Nouvelle-Aquitaine

Guide de l'accompagnement du réseau InPACT à l'installation-transmission en Nouvelle-Aquitaine

Ce guide regroupe l'ensemble des actions que le réseau met en place pour accompagner porteurs de projets, paysans, cédants et collectivités dans l'installation de nouveaux paysans et la transmission des fermes. Rencontres, mises en relations, formations, accompagnement, stage, dispositifs innovants, la version complète du guide est disponible en format pdf sur notre site internet et en version papier.

National

Fin 2019, le collectif InPACT National publiait, après deux ans de travail, un rapport et deux livrets thématiques pour faire progresser les connaissances et améliorer les interventions publiques en soutien à la transmission agricole.

Accompagner la transition agricole en favorisant le renouvellement des actifs : différents axes de travail pour soutenir des transmissions nombreuses dans des campagnes vivantes (Rapport de préconisations)

À travers trois grands axes, il explore différentes pistes de travail pour améliorer les politiques publiques en soutien au renouvellement des actifs agricoles existantes mais également les pratiques de ceux et celles qui les mettent en œuvre.

Des idées pour transmettre : les dynamiques territoriales qui soutiennent les transmissions

À ce jour, la transmission fait l'objet d'un programme public n'associant pas tous les acteurs liés à la profession agricole. Ces acteurs – propriétaires fonciers, collectivités, agences de l'eau, Cuma et coopératives – sont impactés par la diminution du nombre d'actifs agricoles. L'intégration de cette problématique à leurs enjeux les conduit à mener des actions pour favoriser la transmission auprès du public de paysans avec qui ils travaillent. Voici un recueil de leurs expériences tout au long du processus que représentent les transmissions agricoles, avec un regard particulier sur l'étape de mise en relation entre paysan cédant et repreneur, pour inspirer de nouvelles dynamiques sur les territoires.

Des idées pour transmettre : et si on restructurerait des fermes ?

Demain je transmets, d'autres s'installent ! Notre intention, à InPACT, est de faciliter les transmissions / reprises sans agrandissement, mais aussi mieux répondre aux inadéquations entre les fermes à céder et les projets d'installation. Ce livret ouvre le champ des possibles sur la transmission et la reprise de fermes existantes.

Un plaidoyer pour la transmission

En 2021, à l'occasion des élections régionales, le pôle InPACT National, en partenariat avec les InPACT régionaux, rédigeait un plaidoyer à destination des candidats spécifiquement sur la transmission : « Renouveler les actifs agricoles en transmettant les exploitations : une priorité des régions au service de leurs ambitions agroécologiques, économiques et alimentaires ».



Rapport des préconisations d'InPACT

Accompagner la transition agricole en favorisant le renouvellement des actifs : Différents axes de travail pour soutenir des transmissions nombreuses dans des campagnes vivantes

Appuyer l'animation et la capitalisation des dynamiques régionales d'accompagnement aux transmissions agricoles

axe 1

Transmettre autrement la transmission-restructuration, un levier pour installer davantage d'actifs dans des territoires vivants

axe 2

Créer des réseaux locaux d'acteurs pour faciliter la mise en relation cédants-repreneurs et les transmissions des fermes

axe 3



Des idées pour transmettre
Les dynamiques territoriales qui soutiennent la transmission



Des idées pour transmettre
Si on restructurerait les fermes ?



Renouveler les actifs agricoles en transmettant les exploitations

une priorité des Régions au service de leurs ambitions agroécologiques, économiques et alimentaires



ENQUÊTE

FEMMES PAYSANNES : S'INSTALLER EN AGRICULTURE FREINS ET LEVIERS



Femmes paysannes: s'installer en agriculture, freins et leviers

Une étude se basant sur une enquête réalisée auprès de 151 femmes paysannes. Profil, parcours, motivations, freins et soutiens rencontrés lors de son installation, financement, intégration sur son territoire... Une étude multi-facettes pour rendre compte avec justesse d'autant de trajectoires différentes.

Par la FADEAR dans le cadre d'un projet multi-partenarial, septembre 2020

S'installer et après? Réflexions paysannes pour durer

Les structures nationales de développement agricole et rural, regroupées au sein du collectif InPACT, appuyées par le sociologue Jacques Abadie, ont conduit une étude sur les facteurs de pérennisation des installations agricoles. Il s'agissait d'analyser, sur la base de l'expérience de paysans installés depuis au moins 3 ans, les conditions qui permettent aux installations de durer dans le temps.

Les résultats de ce travail sont disponibles dans ce document. L'ensemble de ces éléments a pour objectif de participer à l'évolution des pratiques d'accompagnement des organismes de développement agricole mais également de faire remonter des observations de terrain vers les politiques publiques.

Par le collectif InPACT, décembre 2016



S'installer, et après?

Réflexions paysannes pour durer



Des idées pour transmettre sa ferme

L'évolution des pratiques traditionnelles de transmission pose de nouveaux défis: le foncier, la temporalité des projets, les nouveaux profils de repreneurs et les représentations des personnes... Nos associations, fortes des expériences des paysans qui les composent et de nombreuses années d'accompagnement agricole, ont un regard spécifique à apporter sur ces enjeux. En nous appuyant sur nos expériences, nous avons souhaité recenser les questions liées à la transmission et mettre à l'œuvre les capacités d'adaptation et d'inventivité de nos réseaux pour y répondre au mieux.

Vous trouverez dans ce recueil des éléments pour vous accompagner dans la transmission de votre ferme et pour l'anticiper au mieux pour ne pas en faire le parcours du combattant!

Par le collectif InPACT, juillet 2014



Réussir sa transmission

Transmettre sa ferme peut s'avérer être un parcours tout aussi complexe que celui de l'installation! Cela demande d'anticiper, de se préparer, de faire des choix parfois difficiles. Si vous êtes à moins de 10 ans de votre retraite et que vous avez envie de transmettre votre ferme, nous vous proposons ici quelques éléments pour vous aider à construire votre projet.

Les conseils techniques sont complétés par des témoignages de différents agriculteurs ayant déjà transmis leurs fermes.

Par le réseau des CIVAM normands, avril 2020



CENTRES DE RESSOURCE

- | | |
|-----------------------|--|
| Terre de liens | www.ressources.terredeliens.org |
| CIVAM | www.civam.org/ressources |
| FADEAR | www.jeminstallepaysan.org |
| Passerelles paysannes | www.passerellespaysannes.fr |

PETITES ANNONCES

- | | |
|----------------|--|
| InPACT NA | www.inpactna.org/les-annonces.html |
| Terre de Liens | www.objectif-terres.org |
| Civam | www.civam.org/annonces |





Passer le relais : Transmettre et s'installer

- > Je facilite l'arrivée des repreneurs et fête ma transmission
- > Suivi administratif, fiscal, juridique
- > Je réalise les actes de transfert (bulletin de mutation des terres, dossier de cessation au CFE, actes de cession, transfert des primes...)

Outils

Protocole d'accord ou charte d'engagement, je préviens mon propriétaire, signature des baux et autorisation à exploiter



Mettre en œuvre son projet

- > J'anticipe des changements sur ma ferme
- > Je rencontre des repreneurs (stages, salariat, etc.)
- > J'évalue la ferme, je choisis ce que je vends/ conserve et j'anticipe les formalités comptables et administratives (DICA)

Outils

RDI, autres moyen de diffusion d'annonces : plateforme, journaux, etc. notaire, AFOCG, CER, SAFER, Terre de Liens

Émergence de l'idée de transmission



- > Quel avenir pour ma ferme
- > Ma ferme est-elle transmissible ?
- > Quand transmettre ?
- > Qui est touché par ma transmission ?

Outils

Café installation, visite collective de fermes, témoignages



Premier pas : construire sa réflexion

- > Transmettre sa ferme : quoi, quand, comment ?
- > Et après, je fais quoi ?
- > La retraite, c'est pour quand ?
- > Des personnes sont-elles intéressées par ma ferme ? Je rencontre des repreneurs

Outils

Formation, accompagnement, diagnostic transmissibilité, bilan MSA, évaluation des besoins, stage

LE CHEMIN
DE L'INSTALLATION
ET DE
LA TRANSMISSION



(1) Certificat de Pratique Professionnelle à l'Agriculture Biologique - (2) Plan de Professionnalisation Personnalisé

Les partenaires de l'installation vous proposent un document unique pour mieux vous y retrouver dans les méandres des dispositifs destinés à accompagner les porteurs de projet. Le parcours à l'installation agricole est riche de dispositifs pour vous aider à construire et renforcer votre projet. Ce dessin vous permet d'avoir une vision globale de ce que le réseau vous propose en Nouvelle-Aquitaine et plus particulièrement dans le département de la Dordogne, afin de choisir quel sera votre parcours. Il y a des étapes obligatoires pour acquérir de l'expérience pratique, d'autres pour dimensionner votre projet.


Pour en savoir plus : reseau@inpactna.org et contact@agrobioperigord.fr

Contacts


AFIPaR

Centre St Joseph
12 bis, rue St Pierre
79500 Melle
05 49 29 15 96
afipar@wanadoo.fr
www.afipar.org
 assoafipar


Bio Nouvelle-Aquitaine

347 avenue Thiers
33100 Bordeaux
05 49 29 17 17
www.bionouvelleaquitaine.com
 Bio Nouvelle-Aquitaine

ARDEAR Nouvelle-Aquitaine

I-Pôle, 2 rue des chasseurs
16400 Puymoyen
07 57 49 40 31
ardear.na@gmail.com
www.agriculturepaysanne.org
 Ardear Nouvelle-Aquitaine

Cultivons la Bio-Diversité

26, rue du marché
86300 Chauvigny
05 49 00 76 11
cbd.pc@orange.fr
www.cbdbiodiversite.org
 CBD biodiversité

Réseau CIVAM Nouvelle-Aquitaine

32, rue des Arènes – 19 460 Navas
05 55 26 07 99
nouvelle-aquitaine@civam.org
www.civam.org

Terre de Liens Nouvelle-Aquitaine

I-Pôle, 2 rue des chasseurs
16400 Puymoyen
06 95 91 85 13
na@terredeliens.org
www.terredeliens.org

Trait Vienne

05 49 59 33 58
guyot.ca@wanadoo.fr
www.traitvienna.jimdo.com


Champs du Partage

I-POLE, Zone d'Activités de Puymoyen,
2 rue des Chasseurs,
16400 Puymoyen
06 41 26 70 79
champsdupartagepc@gmail.com
www.champsdupartage.com

ACCEA +

50 bis, avenue Aristide Briand
BP50083
79203 Parthenay
05 49 94 49 00
contact@accea-plus.fr
www.accea-plus.fr

Les Compagnons du végétal

I-Pôle, 2 rue des chasseurs
16400 Puymoyen
06 51 31 64 40
contact@lescompagnonsduvegetal.fr
www.lescompagnonsduvegetal.fr
 Les compagnons du végétal



Contacts Zurkaitzak

AFOGG EH

Haize Berri
64120 Ostabat – Izura
05 24 34 80 10
afog.eh@wanadoo.fr
www.afog.eu

APFPB-EHEEE

Haize Berri
64120 Ostabat – Izura
05 59 37 23 97
apfpb@free.fr
www.idoki.org

BLE - CIVAM BIO

Haize Berri
64120 Ostabat – Izura
05 59 37 35 45 – 06 27 13 32 38
ble-arrapitz@wanadoo.fr
www.ble-civambio.eu

Lurzaindia

Zuentzat
64220 Ainhice – Ainiza
05 59 37 23 21 – 07 81 59 65 77
info@lurzaindia.eu
www.lurzaindia.eu

Fédération Arrapitz Federazioa

Haize Berri
64120 Ostabat – Izura
05 59 37 23 21
contact@arrapitz.eu
www.arrapitz.eu

EHLG

Zuentzat
64220 Ainhice – Ainiza
05 59 37 18 82
laborantza.ganbara@ehlgbai.org
www.ehlgbai.org

AFI – ELB Gazte

Zuentzat
64220 Ainhice – Ainiza
05 59 37 19 88
syndicat.elb@wanadoo.fr



